

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2237

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 53

À la première phrase de l'alinéa 15, substituer aux mots :

« 1er de la loi n° du relative à la transition énergétique pour la croissance verte »,

les mots :

« préliminaire du code de l'énergie ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.